

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2018

---

EQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE1993

présenté par  
M. Moreau, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« l'acheteur par cette »

les mots :

« cet acheteur par l' ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.